




Vous souhaitez booster votre carrière et développer de nouvelles compétences ?

FIDAL FORMATIONS vous propose différentes gammes de formations certifiantes dont certaines sont  reconnues FFP (Fédération de la Formation Professionnelle). Ces formations très opérationnelles débouchent sur un certificat professionnel FFP qui valide les compétences acquises en formation et atteste de la maîtrise d'un métier, d'une fonction ou d'une activité.


Les + pour l'entreprise :

- Développement des compétences de ses collaborateurs et donc outil de motivation pour le salarié/Gestion des talents/GPEC
- Mesure objective du résultat d'une formation

Les + pour le salarié

- Reconnaissance officielle de la formation
- Validation de la maîtrise de nouvelles compétences

Nous pouvons également imaginer des parcours de formation juridique en formation intra, en sur-mesure, avec certification à l'issue.

NOUVEAUTE Certaines de nos formations certifiantes donnent lieu à la remise d'un . Délivré par un jury d'experts du FIDAL, le certificat FIDAL valide les nouvelles compétences acquises en formation et atteste de la maîtrise d'un métier, d'une fonction ou d'une activité.

[Accéder à notre FAQ dédiée aux Formations certifiantes](#)

[NOUS CONTACTER](#)